



Interactions français-bamanankan

Cheick Omar Diallo

► To cite this version:

Cheick Omar Diallo. Interactions français-bamanankan. à compléter, Sep 2020, Limoges, France. hal-03270498

HAL Id: hal-03270498

<https://unilim.hal.science/hal-03270498>

Submitted on 12 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Interactions français-bamanankan¹

DIALLO Cheick Omar, Doctorant en ED 611- Sciences du Langage, Psychologie, Cognition, Education (SLPCE), Centre de Recherches Sémiotiques (CeReS), Université de Limoges, Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Résumé

Le présent travail traite des interactions du français et du bamanankan et des phénomènes d'emprunts. Après avoir défini les spécificités linguistiques de ces langues ainsi que la place qu'elles occupent sur le paysage linguistique malien, nous nous sommes attachés à rendre compte des changements subis par les deux langues tant au niveau phonique, syntaxique, lexical que morphologique, ainsi qu'à comprendre quelles ressources linguistiques mobilisent les locuteurs pour s'approprier les concepts qui leur sont « originellement » étrangers. Ainsi nous avons non seulement pu procéder à une étude plus fine des influences mutuelles qu'exercent ces deux langues, notamment des phénomènes d'emprunts, d'alternances codiques (code-switching), de mélanges codiques (code mixing), de phénomènes de calques, d'interférences et de diglossie. Cet examen montre que le bamanankan s'est beaucoup enrichi des mots empruntés au français, ce qui provoque un appauvrissement progressif du vocabulaire de la langue cible (le bamanankan). De ce fait, nous assistons aujourd'hui à la naissance d'un bamanankan de type nouveau « *créole ou pidgin* » en plus du bamanankan quasi original jalousement conservé et protégé par les grands conservateurs Bamanan. Dans le même temps, émerge « un nouveau français » parallèlement au français officiel que tous les locuteurs français vivant en France comprennent difficilement.

Introduction

Le bamanankan constitue l'une des « *treize langues nationales officielles du Mali* »², la plus usitée du fait de son rôle économique dans le pays. Elle est en effet la langue de liaison par excellence entre toutes les couches ethniques du pays. Avec l'avènement du français colonial comme langue officielle et après l'indépendance du Mali, d'énormes difficultés de communication sont apparues dans les secteurs en développement comme la santé, l'agriculture, l'élevage, la décentralisation, du fait de l'émergence de mots nouveaux d'ordre technique, scientifique ou juridique et administratif. L'intégration de ces terminologies et de ces néologismes au bamanankan contraint les locuteurs à adapter les structures morphologiques et tonales de celui-ci afin de mieux se faire comprendre. Il sera donc question, d'une manière générale dans ce travail, d'analyser la structuration et le fonctionnement de ces mots empruntés au français mais aussi de voir comment se réalise l'impact du bamanankan sur le français. Ainsi sera-t-il nécessaire de parler d'abord de l'histoire du français au Mali pour ensuite passer en revue la situation linguistique des deux langues. Dans le passé, la non-standardisation des langues africaines faisait qu'elles étaient

¹ Bamanankan signifie « *la langue bambara* ».

² Le recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH (INSTA), 2009).

exposées pendant de très longs moments à des risques rapides de changements phoniques et phonologiques. Le bamanankan se trouve dans cette situation. Nous pouvons dire qu'« *il est parlé au Mali par plus de 80% de la population dont environ 30% se réclament de l'ethnie bambara* »³. Il est donc parlé en majorité par des ethnies qui ne sont pas elles-mêmes bambara. Ces ethnies y calquent leur substrat linguistique, ce qui explique la prépondérance de plusieurs variantes d'un même mot dans le bamanankan, et la multiplicité des dialectes bambara. Par exemple, pour dire « le sel », il n'est pas rare qu'on entende /k/, /kwà/. L'absence de « norme » contribue également à la prolifération des idiolectes. Ceci est également valable pour les phrases construites : * aka jin → en français (c'est bon) * ake jin → (c'est bon). Par conséquent il n'est pas exclu de trouver des prononciations différentes d'un même mot parmi les membres d'une même famille. Autre exemple : la « vérité » en bamanankan peut donner différentes prononciations comme celles-ci : /tjɛ/, /tiyɛ/, /cɛ̃ɲ/.

Sans politique linguistique véritable, ces interactions entre langues en contact créent un phénomène de compensation ou de code-switching. Autrement dit, des mots ou expressions françaises sont introduits dans le parler quotidien. Se forme alors une forme de « *syncrétisme linguistique* », de mélange codique, ou de code-mixing, provoquant ainsi un enrichissement lexical du bamanankan, mais impactant aussi la structure linguistique de cette langue. Dès lors, on peut se demander si ces évolutions ne conduisent pas à la naissance d'un créole ou d'un pidgin à la place du bamanankan en l'absence de mesures politiques et linguistiques ?

Partant de cette problématique, nous tenterons de déterminer comment l'interaction entre le français et le bamanankan affecte la morphologie de la langue cible, le bamanankan. Il s'agira d'expliquer l'environnement sociolinguistique de cette interaction, mais aussi d'appréhender le mécanisme et les conditions favorisant la prééminence du français sur le bamanankan, et ainsi de contribuer à l'amélioration de l'enseignement des langues nationales concomitamment avec le français.

Nous soumettrons aux données de terrain trois hypothèses :

- L'interaction du français comme langue source contribue à l'enrichissement lexical du bamanankan en tant que langue cible.
- Le français comme langue officielle du Mali est source d'appauvrissement de bamanankan.
- L'interaction du français et du bamanankan contribue à l'amélioration de l'enseignement des autres langues nationales.

Notre démarche consistera d'abord en une présentation des deux langues en contact, de façon à rappeler le contexte historique de l'introduction du français au Mali dont l'implantation tant dans les écoles fondamentales, secondaires que supérieures, de la colonisation à nos jours, a été l'objet d'innovations pédagogiques importantes. Face au développement rapide des techniques culturelles, des techniques de santé et même de la maîtrise de l'administration et aux dysfonctionnements de la communication qui en découlent, s'est imposée la nécessité de développer rapidement l'alphabétisation en langues nationales afin d'accéder aussi

³ Gerard Dumestre., « *stratégies communicatives au Mali : Langues régionales, Bambara-Français* », Paris : Didier Erudition. Collecte langues et développement, 1994, p28-30.

rapidement que possible au développement global. C'est ainsi qu'a germé l'idée d'introduire les langues nationales dans l'enseignement en milieu formel. Une vraie enquête sur le terrain permettrait peut-être d'aboutir à une conclusion forte donnant à des suggestions objectives.

Pour connaître les usages abusifs des emprunts, nous avons mené une enquête auprès de cinq journalistes et dix locuteurs ayant fréquenté l'école classique. Nous avons procédé ensuite à analyse des résultats pour en tirer une constat. En effet, ce constat révèle que toutes les personnes interrogées ont presque toutes évoqué comme causes fondamentales de l'emploi des emprunts par les locuteurs du bamanankan, le manque d'expression ou la méconnaissance du mot équivalent de la langue d'origine. Donc parmi ces différentes causes on peut citer, entre autres, la difficulté de trouver en bamanankan le mot adéquat et souvent le sens convenable de tel ou tel mot dans la langue citée.

Par ailleurs, il existe d'autres raisons pouvant pousser certains locuteurs à un usage parfois abusif des emprunts, soit :

- Pour mieux se faire comprendre, pour mieux élucider leur pensée ou pour donner un caractère plus solide à leur récit ;
- Pour souvent montrer aux gens, qu'en plus de leur langue maternelle, ils comprennent une autre langue ;
- Par paresse intellectuelle ou par mégalomanie, certains locuteurs du bamanankan emploient sciemment des mots ou des expressions françaises.

Nous avons illustré notre travail au moyen des textes en bamanankan issus d'articles tirés des revues « *Jekabaara* » et « *Kibaru* » que nous avons saisis à l'aide de logiciels de langue nationales logiciel « *Keyman* ». Ainsi nous avons pu choisir une trentaine d'articles traitant des thèmes relatifs à l'agriculture, l'élevage, la santé, la politique, l'éducation etc.

Nous avons également écouté des enregistrements sur cassettes audio à partir d'émissions radiophoniques de l'Office de Radio et Télévision du Mali (O.R.T.M.) en bamanankan et réalisé en milieu lettré et non lettré sur le monde rural, sur la santé et la décentralisation.

1. Les notions de *contact de langues*, d'*alternance codique* et de *diglossie*

La notion de contact de langues est étroitement liée à celle d'alternance codique mais aussi au phénomène de mélange codique (code mixing) qui s'observent dans les communautés plurilingues. Ainsi, le sociolinguistique et didactique angolais Mona M'panzu, dans son cours de sociolinguistique tenu le 17 septembre 2015 à l'université d'UIGE⁴, a exposé la notion de contact des langues dans le contexte angolais. Selon lui, nous sommes aujourd'hui dans un monde où le libéralisme et l'ouverture des frontières pour le libre-échange et le déplacement des personnes et des biens sont les maîtres mots de l'actualité internationale. On a assisté à un retour au communautarisme et à un repli sur soi sans précédent dans l'histoire humaine ; ce phénomène s'explique par la suprématie d'une identité sur les autres et même sur les droits universaux. Néanmoins, les situations de contact entre les

⁴ L'UIGE est une province d' Angola.

langues se multiplient dans presque toutes les cultures et communautés linguistiques. D'ailleurs Jean-Louis Calvet signale :

il y aurait à la surface du globe entre 6000 et 7000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 pays et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues et d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistes se côtoient, se superposent sans cesse⁵

Cette dimension plurilingue de la planète impose un contact continu et dynamique entre les langues d'autant plus que nous traversons une époque où la mondialisation s'affiche comme un fléau incontournable. En effet, on parlera de contact entre deux langues quand celles-ci sont parlées en même temps dans une même communauté, et à des titres divers par les mêmes individus. Rappelons que la notion de relation et de contact des langues s'enracine d'abord dans la linguistique, telle qu'elle apparaît au début du XX^{ème} siècle : W. Von Humboldt (cité par Valérie Spaeth) « *le français au contact des langues : présentation* »⁶ met les langues en présupposant évidemment des contacts de civilisation que, par ailleurs, histoire événementielle met bien en scène (les guerres, les conflits des langues). Dès le XVIII^{ème} siècle, J. A. Comenius avait formulé des hypothèses socio-historiques sur les crises de la variation et du changement linguistique :

Dès l'instant qu'ils furent disséminés, les hommes adoptèrent donc de nouvelles conduites de vie qui donnèrent lieu, par la même occasion, à l'apparition de formes nouvelles dans leur langue de communication. Ces changements linguistiques ne furent en effet rendus possibles que par les habitudes sociales aux multiples formes. Autre cause de la mutation des langues : c'est l'intégration et le mélange des peuples qui entraînent le mélange de celles-ci. De là la naissance de nouvelles langues, les emprunts et interférences linguistiques⁷

Un autre concept sur les alternances et les mélanges codiques découle des travaux de Frédéric Anciaux, maître de conférence à l'université des Antilles et de la Guyane française. En effet, Frédéric Anciaux indique que :

selon le mythe de la tour de Babel, tous les hommes parlaient une langue originelle unique commune à toute l'humanité. Pour éviter qu'ils se regroupent, communiquent et tentent de se rapprocher, orgueilleusement du ciel et donc de Dieu, la punition divine consiste à multiplier les langues et à disperser les hommes sur la terre. Le dessein de cette diversité linguistique était d'empêcher toute communication entre eux et de ce fait, de rendre leurs potentiels ambitieux de regroupement et actions collectives⁸

Ce mythe joua sans doute un rôle considérable au XIX^{ème} siècle dans l'établissement d'un lien organique et univoque entre la nation et un modèle idéal monolingue de l'Etat-Nation. Ainsi, une langue est considérée comme parlée par une communauté linguistique vivant dans un territoire bien précis et délimité, représentée par une variété standard codifiée par une autorité légitime et non par une conception de la langue qui émergerait de l'usage. Ce mythe

⁵ J-L. CALVET., « *La sociolinguistique, que sais-je ?* », Paris, PUF, 1933, p.17.

⁶ V. SPAËTH., « *Le français au contact des langues : présentation* ». *Langue française*, Armand Colin, 2010, pp. 3-12.

⁷ J-A. COMENIUS., 1948 en 2005 : 56, 56.

⁸ F. ANCIAUX., « *Alternances mélanges codiques dans les interactions didactiques aux Antilles et en Guyane française* », Université des Antilles- Guyane, 2013, p. 28. Voir : [Alternances et mélanges codiques dans les interactions didactiques aux Antilles et en Guyane françaises \(univ-antilles.fr\)](#), consulté le 06/02/2021.

participe aussi à l'instauration d'une représentation négative du plurilinguisme faisant de la présence et du contact de plusieurs langues une situation encore perçue aujourd'hui comme regrettable et dangereuse. Or, les hommes peuvent parler plusieurs langues et s'exprimer de manière dynamique en passant d'une langue ou d'une variété à une autre, soit en alternant, soit en mélangeant les codes linguistiques. Ces manifestations du parler bilingue, produites par des locuteurs respectant ou non les normes linguistiques de chaque code, correspondent au sens large, au concept d'alternances ou de mélanges codiques. En effet, l'alternance codique désigne :

*la juxtaposition d'énoncés appartenant à deux langues différentes à l'intérieur d'un même échange verbal, tandis que le mélange codique désigne l'enchevêtrement et hybridation de deux ou plusieurs langues différentes ou variétés de langues, selon des règles morphosyntaxiques identifiables, dans un même énoncé caractéristiques de situations de contact de langues*⁹.

Ainsi le mélange de langues constitue des productions verbales où les deux langues ne se succèdent pas, mais où des locuteurs mêlent des éléments linguistiques de deux ou de plusieurs langues dans un même énoncé. Par exemple, la notion de calque grammatical ou de moule syntaxique renvoie au fait de transposer la construction syntaxique d'une langue tout en mobilisant le lexique d'une autre langue dans le même énoncé. Un locuteur anglophone parlant français pourrait, par exemple, dire « *une bleue voiture* » au lieu de dire « *une voiture bleue* » en référence à la structure syntaxique de l'anglais : « *a blue car* ». Ici deux aspects de deux systèmes linguistiques se superposent (lexique français et syntaxe anglophone) et « *le calque opère des transformations dans la distribution et l'organisation linéaires des catégories grammaticales de la langue cible* »¹⁰.

Dans un ouvrage sociolinguistique, « concept de bases », Marie Louis Moreau, affirme qu'Uriel Weinreich est le premier linguistique à utiliser l'expression contact de langues.

Pour Uriel Weinreich, « *il y a contact de langues quand un individu possède plus d'un code linguistique, ce contact de langues influence le comportement psychologique de l'individu, parce qu'il en maîtrise plus l'une que l'autre* »¹¹. Uriel Weinreich publie en 1953 « *Langages un contact* »¹² pour définir les notions de contact des langues, de bilinguisme, de variation linguistique, d'interférence et de plurilinguisme. Il montre que plus grande est la différence entre les langues, plus fortes sont les formes et les agencements incompatibles entre eux, plus grands sont les problèmes d'apprentissage. C'est dans cette ligne d'idée que Joshua Fishman¹³ introduit le concept de diglossie. Pour lui, la diglossie se manifeste par une répartition fonctionnelle des usages entre deux langues ou deux formes d'une même langue. C'est aussi un cas comparable à ce qui se passe à UIGE où plusieurs langues sont parlées : le kikongo, le lingala, le portugais, le français et l'anglais.

Elisabeth SECHAS, dans son ouvrage intitulé « l'enfant bilingue » met en relief des situations où un individu parle deux langues couramment et dont la langue maternelle continue à exercer une influence

⁹ J. J. GUMPERZ., cité par ANCIAUX. Cit. Op., p. 30-50.

¹⁰ A. LIPOU., « *Normes et pratiques scripturales africaines* ». Dans Actes du colloque sur la diversité culturelle linguistique : quelles normes pour le français, Paris, AUF, 2001, p. 115-135.

¹¹ U. WEINREICH., « *Language in contact* », NY. The Hague: Mouton, 1953, p. 241.

¹² Idem.

¹³ J. FISCHMAN., « *Bilingualism with and without diglossia, with and without Bilingualism* », journal of social issue, n°32.

phonetico-phonologique sur la langue étrangère. C'est le cas des étudiants de la filière de métier d'enseignants du FLE à UIGE. Ils parlent couramment le portugais, et quand, ils sont en contact avec le français, les traces du portugais sont très notoires¹⁴. (Professeur Mona MPANZU).

Les concepts de *contact de langues*, d'*alternance codique* et de *diglossie* étant définis, venons-en aux spécificités linguistiques de la langue bamanankan.

2. Le bamanankan¹⁵ dans l'espace linguistique malien

Le Mali est un pays multilingue avec une langue officielle : le français et treize langues reconnues nationales. Parmi elles, nous pouvons citer le bamanankan (bambara) qui est celle qui compte le plus de locuteurs soit, 46,5%¹⁶ comme langue maternelle et 51,82%¹⁷ comme langue parlée au Mali. En effet, le bamanankan est parlé aujourd'hui par une grande partie de la population malienne et son aire linguistique est en train de s'agrandir d'année en année. Au côté du bamanankan, figure le fulfulde (peul) l'une des langues les plus éparpillées du Mali et même d'Afrique compte plus de sept cent mille (700 000) locuteurs, soit environ 9,39%¹⁸ comme langue maternelle et 8,29%¹⁹ comme langue parlée au Mali. Outre ces langues de grande diffusion, coexistent le Bomu (bobo), le Bozo (bozo), le Dogoso (dogon), le Hassanya (maure), le Mamara (minyaka), le Manikakan (malinké), le Soninké (sarakolé), le Sonray (songhaï), le Syénara (sénoufo), le Tamasayt (tamasheq), le Xasonkakan (khassonké).

2.1. Statut du bamanankan, principale langue véhiculaire du Mali

Selon la tradition orale, le terme Bamanan trouve son explication étymologique dans trois versions principales :

- *la version courante du monde Bamanan, c'est-à-dire le bambara avance que jusqu'à Biton COULIBALY²⁰, les Bamanan, par orgueil, ont systématiquement refusé la chefferie et le commandement. Chacun était son propre chef parce qu'à rang de noblesse égal, il n'était pas normal de se soumettre à l'autorité d'un autre-ce qui fait dire : « Ban » → refus, « ma » → chef- « la » personne → personne qui refuse le chef ou qui refuse de se faire commander.*

- *la version musulmane soutient que leur refus d'adhésion à la religion a fait d'eux des marginaux, c'est-à-dire : ceux qui refusent de reconnaître le Dieu musulman. Le terme serait donc né avec l'introduction de l'islam au Mali.*

- *La version des griots²¹ prétend que le terme est né un peu avant l'avènement de Biton COULIBALY, à la suite d'une année de trêve qui contraint les Bamanan à l'agriculture. Les récoltes furent particulièrement bonnes cette année-là. Les griots, que cette situation arrangeait plus, exhortèrent ces populations aux travaux champêtres : « a y' aw banban » → redoublez d'effort ou encore « aw banbannan ye séné yé » → votre force et votre salut résident dans le travail de la terre²².*

De formation en déformation → *ban ma la, bamana, banbala, bamanan, bambara*, le terme a vite fait de devenir une définition caractéristique de l'ethnie pour désigner ceux qui se sont adonnés à la terre. Il s'imposa enfin comme un mode de vie et un mode de pensée, comme

¹⁴ E. SECHAS (citée par Mona MPANZU), « dans son cours de sociolinguistique sur le contact des langues », UIGE, Université ISCEI, 17 septembre 2015. Université ISCEI UIGE.

¹⁵ Bamanankan signifie « la langue bambara ».

¹⁶ Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2009 du Mali.

¹⁷ Idem.

¹⁸ RGPH (INSTA), (2009). Op. Cit.

¹⁹ Idem.

²⁰ M, COULIBALY dit Biton : Roi bamanan de Ségou qui régnant de 1712-1755.

²¹ Les hommes de castes.

²² S, SISSOKO : « *Le kotéba et l'évolution du théâtre moderne au Mali* », édition Jamana-Bamako, 1995.

éthique et une puissance qui dominèrent le Mali précolonial. L'ethnie bambara compte des noms de famille célèbres dans l'histoire de l'ex-soudan français : Diarra, Koné, Coulibaly, Traoré, Dembélé, Mariko, Samaké, Bouaré etc. Même les hommes de castes et certaines personnes dites « *Horon* »²³, portent en préfixe dans leur appellation le mot bamanan : **bamanan numu* → Forgeron (d'origine) bamanan, **bamanan Jeli* → Griot²⁴ (d'origine) bamanan, **bamanan fula* → Peul (d'origine) bamanan.

Selon la classification linguistique établie par Maurice HOUIS²⁵, le bambara est un dialecte du mandingue, langue parlée au Mali, au Sénégal, au Burkina Faso, et au nord de la Côte d'Ivoire. Entre les différents dialectes, l'intercompréhension existe souvent. Au sein du bambara les usages sont variés. On parle aujourd'hui de bambara standard pour désigner un système convergent dans lequel aurait eu lieu une sorte d'harmonisation des différents parlers. Certains préfèrent le bamanankan, jargon qui signifie « langue de Bamako », puisque c'est la rencontre dans la capitale de locuteurs de régions différentes qui a provoqué cette harmonisation. Comme nous l'avons déjà signalé, le bamanankan est l'une des treize langues nationales du Mali. C'est avec elle que le Mali a commencé la mise en œuvre de l'alphabétisation fonctionnelle et l'expérimentation des langues nationales dans l'enseignement. En tant que langue de la capitale, le bamanankan est la langue d'intégration urbaine à Bamako ; il est aussi la langue de l'appareil d'Etat (des fonctionnaires). Son statut est donc différent de celui des autres langues maliennes.

Le bambara entretient, d'autre part, une sorte de rapport de complémentarité avec le français. Il fait place au français dans tous les lieux où prédomine statutairement la langue officielle. Ainsi, à la télévision, le président de la République prononce ses discours d'abord en français puis en bamanankan. Par ailleurs, les fonctionnaires bamakois en poste dans le nord ne voient pas la nécessité d'apprendre le Songhaï et Tamasheq. D'ailleurs personne ne les y oblige. Par contre à l'inverse, les fonctionnaires du nord en poste de Bamako sont souvent obligés d'apprendre le bamanankan compte tenu de sa prééminence dans toutes les sphères de l'administration publique. Comme l'écrit Jean-Loup, Amselle « *Domination et cette imposition massive du bambara sur presque toute l'étendue du Mali a transformé les locuteurs des autres langues [...] en autant de minorités ethniques* »²⁶. Si pendant la période coloniale et postcoloniale l'administration était le lieu où le français était le plus pratiqué, on remarque de nos jours que la pratique de code switching (bamanankan-français) dans le parler quotidien devient de plus en plus importante. Souvent, il arrive même que le français s'efface totalement au profit du bamanankan dans les pratiques langagières orales. Bien que le français constitue le médium de l'enseignement au Mali, les élèves et étudiants s'expriment rarement dans cette langue. Ils ne le font que lorsqu'ils sont interrogés par l'enseignant en classe. Également dans les services administratifs, dans les centres de santé, dans le service d'accueil, dans les entreprises les agents qui y travaillent communiquent le plus souvent en bamanankan et tout individu qui prend le risque de s'adresser à eux en français est très généralement

²³ Noble, par opposition aux gens de caste.

²⁴ Signifie au Mali l'homme de caste.

²⁵ Maurice, HOUIS., « *Les langues du groupe mandé* ». Dans G. Manessy (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne. Première partie : Les langues de l'Afrique subsaharienne* » Paris : Editions du CNRS, 1981.

²⁶ Jean-Loup, AMSELLE., « *Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs* », Paris, Payot, 1990, p. 257.

négligé, voire frustré. Il y a là un complexe de parler français parce qu'il n'est pas bien maîtrisé. Aujourd'hui, les lettrés maliens lisent de moins en moins, et les conversations se faisant de plus en plus en langues nationales entraînent chez beaucoup de locuteurs des difficultés d'expression dans la langue de Molière.

2.2. Phonologie du bamanankan

Dans le cadre de l'analyse de l'interaction du français et du bamanankan, il convient logiquement de présenter les systèmes phonologiques de ces deux langues qui cohabitent. En effet, l'intégration commence depuis les consonnes et les voyelles jusqu'à la syntaxe en passant par les structures syllabiques et le mots. Déjà à titre illustratif, en observant les sons du bamanankan et du français que nous aborderons dans les pages qui suivent, le son [ʒ] du français n'existe pas parmi les sons du bamanankan ; la conséquence qui en découle sera son altération lors de la prononciation de mots dans lesquels il se trouve en particulier dans le milieu non lettré. Ainsi, lorsqu'on demandera à un illettré de répéter après soi la phrase française suivante : « *J'ai dit, je mangerai avant de partir à l'école* », il dira : « *zedi ze m̃zere avã de partir a lekol* ». Comme signalé déjà, cela est dû au fait que le bamanankan n'a pas dans son répertoire langagier le son [ʒ] correspond.

2.2.1. Les phonèmes consonantiques du bamanankan

Mode d'articulation		Bilabiales	Dentales alvéolaires	Palatales	Vélaires	Laryngales
Occlusives	sonores	B	d	j	k	
	sourdes	P	t	c	g	
	nasales	M	n	ɲ	ŋ	
Fricatives ou (Constrictives)	sonores		z			
	sourdes	F	s			H
	vibrantes		r			
	latérales		l			
	Semi-voyelles			J (y)	w	

2.2.2. Liste illustration des consonnes du bamanankan

- Bààrà → le travail Daba → la houe
- Fàrà → l'écorce Jî → l'eau
- Palan → seau sélî → fête

- | | |
|--------------------------|------------------|
| - Mɔɔ → personne humaine | Nâ → sauce |
| - ɲɔ → mil | ɲɔ̃mi → galettes |
| - Nége → envie | Rɔ̃je → observer |

Il est à faire remarquer qu'en bamanankan les mots commençant par la consonne « R » n'existent pas, la plupart des mots commençant par « R » sont d'origine arabe comme : * àràba → (mercredi), * arasulu → (Dieu), * àràkan → (un élément de la prière chez les musulmans) ou encore dans les mots d'origine française empruntés par le bamanankan comme : * arajo → (radio), * órobo → (robot), * oroman → (roman), * áràyi → (rail).

La consonne « R » a l'initiale des mots étant en effet presque inexistante, la structure syllabique du bamanankan est du coup affectée ; au lieu que la structure syllabique soit régulièrement : CV (*Consonne Voyelle*), elle sera altérée en établissant la voyelle « a » à l'initiale des mots. Une autre exception est à signaler d'ores et déjà, c'est l'établissement de la voyelle « e » devant tout mot français commençant par consonne /s/ ; aussi nous avons dans la prononciation en bamanankan en milieu illettré :

espekiteri → (spectateur), * estadi → (stade), * estasiyon → (station).

Cela entraîne du coup l'insertion fortuite de deux consonnes successives dans la structure syllabique des emprunts.

3. Les manifestations linguistiques des interactions français/bamanankan

3.1. Intégration des mots français dans le bamanankan

3.1.1. En milieu non lettré

L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues. « *Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts* »²⁷. L'intégration de l'emprunt à la langue emprunteuse se fait de diverses manières selon les mots et les circonstances. Ainsi, le même mot étranger, emprunté à des époques différentes, prend des formes variées. L'intégration, selon qu'elle est plus ou moins complète comporte des degrés divers :

le mot peut être reproduit à peu près tel qu'il se prononce (s'écrit) dans la langue B, il y a toutefois, même dans ce cas, assimilation des phonèmes de la langue B aux phonèmes les plus proches de la langue A. Ainsi l'italien paparazzo désignant certains journalistes photographes sera utilisé en français avec la prononciation [PAPARATSO] et le pluriel [PAPARATSI]. Il n'y a pas l'intégration au français pour le pluriel, mais il y a l'intégration pour [r] (on a en italien [R] roule) et éventuellement pour l'accent tonique, mis en français généralement sur la dernière syllabe [-tso] et non sur l'avant-dernière [-Ra], comme en italien²⁸.

L'absence d'intégration phonétique et morphologique implique la maîtrise des deux systèmes (celui de A et celui de B) ; elle peut se produire aussi quand le parler A est submergé par B. À

²⁷ Jean, DUBOIS., « Dictionnaire linguistique et des sciences du langage », Paris, édition Larousse Bordas, 2002, p.177

²⁸ Idem.

un niveau plus avancé d'intégration, seuls quelques traits, très fréquents de la langue **B**, sont maintenus « *par exemple, les affixes anglais → ing → (camping) ou er → (docker). Enfin, l'intégration est totale quand tous les traits étrangers à A disparaissent et se voient substituer les traits les plus voisins ou non de B, avec parfois des rapprochements avec certains autres mots de B : ainsi, le germanique (alsacien) Sauerkraut a été intégré en français sous forme Chouroute [...]* »²⁹.

Rappelons maintenant ce qui distingue le calque linguistique de l'emprunt :

Le calque se distingue de l'emprunt proprement dit où le terme étranger est intégré tel quel à la langue qui emprunte. Quand il s'agit d'un mot simple, le calque se manifeste par l'addition, au sens courant du terme, d'un « sens » emprunté à la langue B, ainsi le mot réaliser dont le sens est « rendre réel, effectif », a pris aussi celui de « comprendre » (il a réalisé la situation) par calque de l'anglais to realize. Quand il s'agit d'un mot composé, la langue A conserve souvent l'ordre des éléments de la langue B, même lorsque cet ordre est contraire à celui que l'on observe ailleurs dans l'usage de la langue ; ainsi gratte-ciel est formé des mots français gratte-ciel, mais c'est un calque de l'anglo-américain sky-scraper, dont il a modifié l'ordre pour se conformer à la syntaxe du français. En revanche, quartier-maître, est formé de deux mots français quartier et maître, mais c'est un calque de l'allemand quartiermeister, dont il conserve l'ordre (alors que, en français, le déterminant quartier devrait suivre le déterminé maître). De même, les composés nord-coréen, sud-africain, etc., sont des calques de l'anglais. Ce type de formation est devenu productif en français³⁰.

Qu'il s'agisse de *calque linguistique* ou d'*emprunt*, ils proviennent généralement d'interférences apparaissant au cours de l'interaction du français avec le bamanankan. Si l'interférence correspond au fait d'utiliser dans une langue cible **A** un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue **B**, celle-ci reste individuelle et involontaire, alors que l'emprunt et le calque sont en cours d'intégration ou sont intégrés dans la langue **A**. Un italien parlant français pourra dire une *machine* → (*macchina*) pour une voiture (interférence lexical).

Citons, à titre d'exemple, le cas du verbe « *gagner* » utilisé par des locuteurs bamanans, avec un sens très large et polysémique correspondant aussi bien à « *gagner* » qu'à « *avoir* », du fait que le bamanankan n'a qu'un verbe pour ces notions. Ainsi une phrase comme « *Ma femme a gagné un petit* » signifiera qu'elle a eu un enfant et non pas qu'elle l'a gagné dans une quelconque loterie. De même, *Il faut tuer la lumière* sera utilisé au lieu d'*Il faut éteindre la lumière*, *Amène moi de l'eau* au lieu d'*Apporte-moi de l'eau*. D'autres exemples seront donnés plus loin (voir *interférence sémantique*).

Enfin, beaucoup de locuteurs bamanan tombent dans le piège de l'interférence phonétique, lorsqu'ils prononcent les sons [œr], [y] et [ø], par exemple. Nombreux sont les locuteurs bamanan qui prononcent les mots français ainsi :

- lecture → lektir,
- lumière → limjer,
- feu → fe,
- cœur → ker → sœur → ser,
- peur → per.

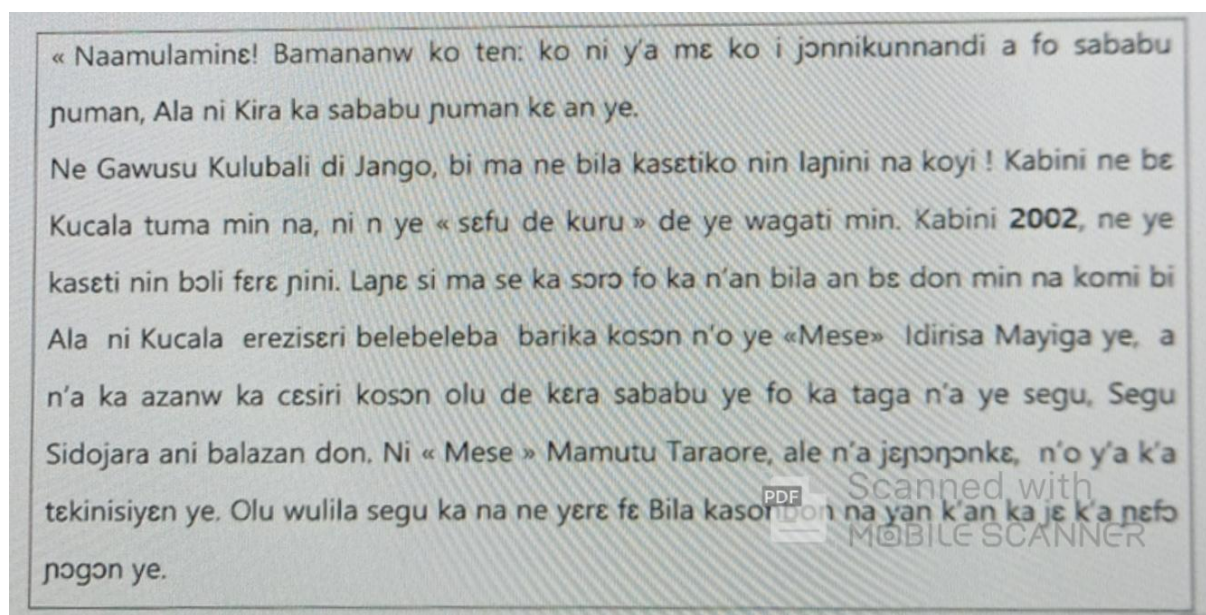
²⁹ Jean, DUBOIS. Op. Cit. p. 177

³⁰ Idem.

Une telle interférence phonique commise par le locuteur bamanan s'exprimant en français est due au fait que les sons [œr], [y], [ø] n'existent pas en bamanankan, comme annoncé plus haut.

3.1.2. En milieu lettré

Le milieu lettré intègre les mots français au bamanankan sans aucune transformation syllabique et aussi sans harmonisation phonétique. Pour constituer le corpus de cette analyse, nous avons procédé à des enregistrements de causeries entre intellectuels. Les causeries sont faites en bamanankan, mais les mots français utilisés sont transcrits comme tels. Dans le cas de communication avec un non lettré, l'intercompréhension n'est pas effective. En effet, le locuteur non lettré ne comprend pas tous les mots français, d'où l'importance de séparer l'impact des deux milieux - lettré et non lettré - dans le bamanankan. Nous ne dresserons pas de liste lexicale comparative des mots français recensés en milieu lettré, nous préférons transcrire directement le texte bamanankan émaillé de mots français dans la communication en bamanankan. Aussi pour une première illustration, nous avons l'opportunité d'avoir à notre disposition des enregistrements de la biographie d'un « vieux voleur repentant », mais toujours incarcéré dans une prison à *Koutiala*³¹. Ces enregistrements ont été réalisés par des journalistes d'une radio privée de la ville de Ségou. Dans la transcription, nous écrivons les mots français en gras pour mieux les faire ressortir. Nous posons en image le « *texte intégral* »³² de l'entretien.



La transcription de l'interview du vieux voleur nous permet de constater deux phénomènes :

- le premier phénomène est relatif à l'utilisation massive des mots français intégrés dans le bamanankan conformément à sa structure syllabique et à sa phonologie.

³¹ Une commune de la région de Sikasso (Mali)

³² S, SISSOKO., Op. Cit.

- le deuxième phénomène concerne effectivement l'utilisation dans le discours en bamanankan des mots et expressions françaises tels qu'ils existeraient en français.

En effet, tout cela est dû au fait que ledit locuteur est lettré, il prononce donc clairement le mot français contrairement à un analphabète qui dira (*marsi kalo* → au lieu → du *mois de mars*), (*arajo* → au lieu → de *radio*), (*mansine* → au lieu → de *machine*). Un lettré possède donc une bonne diction des mots et expressions de la langue française empruntée par rapport à un locuteur analphabète prononçant les mots empruntés suivant la structure syllabique du bamanankan /CVCV/. L'Afrique a toujours occupé une place principale au sein de la francophonie, en raison notamment du nombre de pays africains membres de l'organisation internationale de la francophonie et d'universités membres de l'agence universitaire de la francophonie. Pour ce continent, il était indispensable de mettre à jour les données encyclopédiques devenues obsolètes, et d'enrichir la partie concernant la langue de nouveaux africanismes d'acceptions récentes. Ainsi dans le français parlé en Afrique occidentale et principalement au Mali, figurent des mots d'origine bamanan qui commencent à occuper du reste une place de choix dans le français parlé. Aussi en avons-nous retenu un certain nombre parmi eux :

- *Dioula* → un commerçant itinérant ;
- *To ou Tô* → pâte en farine de mil, qui servie en boule est la base du repas principal chez les bambaras ;
- *Dolo* → boisson alcoolisée de fabrication artisanale tirée du mil (bière de mil, du sorgho, du maïs) encore appelée « tchapalo » ;
- *Toubab* → Une blanche, un blanc) etc.

Est considéré comme lexique appartenant du français parlé au Mali :

- *S'absenter* : ne pas être là où l'on devrait être ;
- *Accompagnant* : personne qui accompagne un proche à l'hôpital, à l'aéroport.

Nous notons également que certains mots d'origine française n'ont pas les mêmes contenus sémantiques pour les français et pour les maliens.

3.3. L'absence du genre en bamanankan et ses conséquences sur le français

En français, le genre est morphologique. Les articles (*le*) ou (*la*) sont des déterminants du genre en français. Par exemple : *la mangue, le cahier*. Cependant en bamanankan, il n'y a pas de genre ; la forme définie du nom exprimée par un ton bas s'ajoute au ton haut final des noms provoquant une modulation descendante sur la finale des noms communs définis :

- *Sàgá* → *Sàgâ* → (le mouton),
- *Bóló* → *Bólô* → (le bras),
- *Só* → *Sò* → (le cheval).

Nous pouvons donc affirmer que l'emploi du mot « *guerre* » est une vraie gymnastique dans un milieu illettré qui ne sait quel article employer devant tel ou tel nom. Cette difficulté se constate également chez les élèves qui apprennent le français. L'emploi des articles se fait généralement par tâtonnement ; mais très souvent les illettrés ont une prédilection pour

l'article (la) comme on peut le constater dans la conversation avec un illettré, mais familier certaines expressions françaises :

- Chef de garage : est-ce que je peux garer ma voiture dans ton garage pendant ce week-end ? Réponse : Aucun problème, **je suis là pour** → (au lieu de « Aucun problème ») ;
- Bonne voyage → (au lieu de « Bon voyage »).

3.4. Interférences Sémantiques

Notons que l'interférence sémantique comme annoncée plus haut est surtout fréquente lorsque les deux langues en contact n'organisent pas de la même façon l'expérience vécue. Au Mali on entend souvent certains locuteurs prononcer des expressions ou des phrases issues de traductions littérales bamanankan-français ; à ce titre nous citerons quelques exemples :

- Mes chaussures sont gâtées → au lieu → Mes chaussures sont abîmées,
- J'ai déjà traversé le pont → au lieu → J'ai déjà passé le pont,
- Allumer la radio → au lieu de → mettre la radio en marche,
- Il faut vite couper la route → au lieu de → il faut vite traverser la route.

Conclusion

Au cours de notre travail, nous avons étudié l'interaction du français avec le bamanankan. Pour ce faire, nous avons essayé de mettre l'accent sur les mots empruntés par le bamanankan au français et l'influence du français sur celui-ci. Cela nous a nécessairement conduit à analyser et à nous rendre compte des changements phoniques, morphosyntaxiques et lexicaux subis par la langue cible (le bamanankan). C'est ainsi que nous avons tenté d'évaluer l'impact des emprunts dans le bamanankan et les ressources linguistiques qu'il déploie, pour s'approprier les concepts qui lui sont originellement étrangers. Ainsi, pour mieux étudier le bien fondé de contact du bamanankan avec le français, nous nous sommes attaché à mettre en exergue le parcours d'intégration du français au bamanankan dans deux milieux linguistiques différents, à savoir, le milieu analphabète et le milieu lettré. En effet, nous avons constaté que le bamanankan, en empruntant au français, a beaucoup enrichi son lexique et, en même temps amélioré et étendu son vocabulaire. Aujourd'hui, au Mali en général, le locuteur bamanan non lettré peut souvent saisir l'essentiel d'un message diffusé en français.

Références Bibliographiques

- AMSELLE, Jean Loup., « *Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs* », Paris, Payot, 1990.
- ANCIAUX, Frédéric., « *Alternances mélanges codiques dans les interactions didactiques aux Antilles et en Guyane française* », Université des Antilles- Guyane, 2013.
- CALVET. J-L., « *La sociolinguistique, que sais-je ?* », Paris, PUF, 1933.
- COMENUIS. J- A., 1948 en 2005 : 56, 56.
- DUBOIS, Jean., « *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage* », Paris, édition Larousse Bordas, 2002.
- DUBOIS, Jean., « *Dictionnaire linguistique et des sciences du langage* », Paris, Larousse Bordas. 2002.
- DUMESTRE. G., « *stratégies communicatives au Mali : Langues régionales, Bambara Français* », Paris : Didier Erudition. Collecte langues et développement, 1994.
- FISCHMAN, J., “ *Bilingualism with and without diglossia, with and without Bilingualism* ” journal of social issue, n°32.
- HAMERS. J. F et BLANC. M., « *Bilingualité et bilinguisme. Bruxelles: Mardaga* », Canadian Modern Language Review, 44(2), 1983.
- HOUIS, Maurice., « *Les langues du groupe mandé* ». Dans G. Manessy (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne . Première partie : Les langues de l'Afrique subsaharienne* » Paris : Editions du CNRS, 1981.
- Le recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH (INSTA), 2009.
- LIPOU, A., « *Normes et pratiques scripturales africaines* ». Dans Actes du colloque sur la diversité culturelle linguistique : quelles normes pour le français (p. 115-135). Paris, AUF, 2001.
- MOREAU. M. L., « *sociolinguistique : concepts de bases* », 2^{ème} édition, Mardaga, 1997
- MPANZU. M, « *cours de sociolinguistique sur le contact des langues* », UIGE, Université ISCEI, 17 septembre 2015.
- SAUSSURE. F « *cours de linguistique générale* », Paris, Edition Payot, 2005.
- SECHAS. E (citée par Mona MPANZU)., « *dans son cours de sociolinguistique sur le contact des langues* », UIGE, Université ISCEI, 17 septembre 2015.
- SISSOKO, S : « *Le kotéba et l'évolution du théâtre moderne au Mali* », édition Jamana-Bamako, 1995.
- SPAËTH, V., « *Langue française* », 33/2010 (n° 167).
- WEINREICH, U., « *Language in contact* », NY. The Hague: Mouton, 1953.